

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MAUBERT-FONTAINE

## DEMANDE D'ATTRIBUTION 2022/2023 DE L'AIDE AUX ETUDIANTS ET APPRENTIS

NOM : .....

PRENOMS : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE PARENTALE : .....

CODE POSTAL : .....

COMMUNE : .....

ADRESSE MAIL : .....

ETABLISSEMENT DE FORMATION 2022/2023 : .....

NIVEAU ET DIPLOME PREPARES : .....

VILLE DE L'ETABLISSEMENT (CP + VILLE) : .....

ETES VOUS BOURSIER ?

OUI

NON

### REGLEMENT

#### 1-Conditions d'attribution

- Avoir son domicile familial principal sur la commune de Maubert-Fontaine (sont exclues les résidences secondaires).
- Être âgé de moins de 26 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire concernée.
- Être fiscalement à charge des parents.
- Présenter son parcours scolaire et son projet pédagogique, au moyen d'une lettre de motivation du candidat.
- Être titulaire du baccalauréat pour les étudiants post-bac
- Être inscrit en 1<sup>ère</sup> année de préparation d'un diplôme en cas d'apprentissage (CAP, BEP)
- Être inscrit en 1<sup>ère</sup> année d'études supérieures, y compris les écoles de préparation aux concours d'entrée aux grandes écoles
- Ne pas être redoublant ou effectuer une deuxième 1<sup>ère</sup> année
- Suivre régulièrement les cours

#### 2-Situations particulières

Les demandes pour des cours par correspondance seront examinées au cas par cas par les membres du CCAS, au vu d'une lettre de motivation du demandeur. L'attribution est conditionnée à la réelle nécessité de suivre, par correspondance, les cours.

#### 3-Période d'attribution

Le dispositif est mis en place pour la rentrée scolaire 2022/2023 pour aider les jeunes la 1<sup>ère</sup> année de leurs études supérieures ou 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage.

#### 4-Montants

- Aide forfaitaire de 150 euros sous conditions, à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> année d'études post-bac pour les jeunes de moins de 26 ans qui s'inscrivent et suivent régulièrement des études dans un établissement d'enseignement supérieur ou privé, une Aide forfaitaire de 100 euros sous conditions, à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> année de préparation d'un diplôme pour les apprentis de moins de 26 ans

#### 5-Documents à fournir

- Dernier avis d'imposition des parents
- Si parents divorcés, dernier avis d'imposition du parent déclarant l'enfant
- Si parents vivants maritalement, avis d'imposition des 2 parents
- Lettre de motivation
- Certificat de scolarité de l'établissement d'études supérieures ou de l'établissement scolaire d'apprentissage
- Copie d'une pièce d'identité
- RIB de l'étudiant
- Copie du relevé de notes du Bac ou copie du diplôme du Bac

#### 6-Modalités pour la rentrée 2022/2023

- Remise des dossiers complets au plus tard le 30 novembre 2022
- Le versement de l'aide se fera à partir du 1<sup>er</sup> mars 2023 en une fois et sous réserve de présentation d'un certificat d'assiduité aux cours
- Les versements de l'aide sont effectués par mandat administratif du CCAS sur le compte bancaire de l'étudiant uniquement

#### Utilisation de vos données personnelles

La Centre Communal d'Action Sociale de Maubert-Fontaine responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données recueillies sont nécessaires à une première vérification de l'éligibilité pour l'attribution de l'aide pour les étudiants et les apprentis. Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé du dispositif. En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Ces données ne sont pas conservées au-delà d'une année scolaire.

Vos droits :

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez :

- d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant et/ou concernant votre enfant.
- du droit à la portabilité de vos données.
- du droit à la limitation d'un traitement vous concernant.
- du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à maubert-fontaine.mairie@wanadoo.fr. Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Pour aller plus loin :

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez :

- consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>

- contacter le Délégué à la Protection des Données de la collectivité : <https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx>

J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et déclare exacts les renseignements portés sur cette demande.(cochez la case)

Signature de l'étudiant

Signature du représentant légal